



## Combien d'attestations immobilières

-----  
Par 2dan

Bonjour,  
Combien d'attestations immobilières pour réaliser une succession de faible valeur au-delà des 10 ans après décès sachant que la veuve défunte en 2009 a :  
-une fille de ce monde, 80 ans, sans enfants  
-un fils décédé laissant 3 enfants héritiers qui pourraient renoncer  
Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Pourquoi ouvrir une nouvelle discussion ?  
Vous avez déjà des réponses ici :  
[url=https://www.forum-juridique.net/famille/succession/droits-de-succession/acquisition-de-succession-en-desherence-t43225.html]https://www.forum-juridique.net/famille/succession/droits-de-succession/acquisition-de-succession-en-desherence-t43225.html[/url]

-----  
Par 2dan

je voudrai la réponse précise

-----  
Par yapasdequoi

Une question bien posée est à moitié résolue....

Demandez à votre notaire.

-----  
Par 2dan

il y a une ou plusieurs attestations immobilières à réaliser ?

-----  
Par Rambotte

je voudrai la réponse précise  
Il n'y a pas besoin d'ouvrir une nouvelle discussion (laquelle ne reproduit d'ailleurs pas toutes les informations de la première discussion).  
On reprend la discussion déjà ouverte, et on demande plus de précisions, si on trouve qu'il en manquait.